

AVIS DE PUBLICITÉ

MARCHÉ DE TRAVAUX

Procédure adaptée (article 34 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016)

Acheteur public : Commune d'ARS-SUR-MOSELLE

Adresse : Hôtel de ville, 1 place Franklin ROOSEVELT, 57 130 ARS-SUR-MOSELLE

Contact : Services techniques, à l'attention de M. Claude Schneider

Téléphone : 03 87 60 65 70

Courriel : services.techniques@ville-arssurmoselle.fr

Ou Assistant au Maître d'Ouvrage : Monsieur GRASMUCK

Téléphone : 07 83 17 86 15

Objet et description du marché :

- Lot 1 : Étude, fourniture, installation et mise en service d'un système de vidéoprotection urbaine au profit de la commune d'ARS-SUR-MOSELLE
- Lot 2 : Maintenance des installations de vidéoprotection
- Lot 3 : Fourniture et services pour 3 caméras mobiles

Procédure : Le marché est passé selon la procédure adaptée ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre.

Lieux d'exécution : la commune d'ARS-SUR-MOSELLE

Quantité ou étendue : 6 caméras sont prévues d'être installées au niveau du centre-ville.

Lieu d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier de consultation complet (CCAG, CCTP, ...) peut être demandé par courriel ou courrier aux coordonnées ci-dessus ou sur le site internet de la ville <http://www.ville-arssurmoselle.fr/> (Marchés publics)

Visite obligatoire le 18 avril 2017 sur rendez-vous

Date limite de remise des offres : 2 mai 2017, à 16h

Critères d'attribution :

Seules les offres des candidats dont les capacités financières, techniques et professionnelles seront jugées suffisantes seront analysées. Les offres seront analysées et classées au regard des critères suivants :

- Prix (40 %) ;
- Valeur technique (60 %)

Le prix est analysé au regard du prix forfaitaire proposé, la valeur technique au regard du mémoire technique remis par l'entreprise et l'expérience au regard des exemples d'opérations de vidéoprotection réalisées par le candidat.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier après la remise des offres.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours

Date d'envoi de la publication : 31 Mars 2017